



COMMENTAIRE DE ECVC POUR LA CONSULTATION DE LA CE SUR LA VISION DE L'UE POUR L'AVENIR DES ZONES RURALES

<https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12525-Long-term-vision-for-rural-areas>

Pour la Coordination Européenne Via Campesina (ECVC), la situation actuelle dans les zones rurales de l'Union Européenne est particulièrement préoccupante en raison des modèles économiques qui ont été promus et installés dans ces zones.

Le secteur agricole, qui est le plus important dans les zones rurales, est restructuré en raison de politiques agricoles, énergétiques et alimentaires injustes qui profitent aux grandes exploitations industrielles et favorisent une agriculture orientée vers l'exportation. Ce système pousse donc les petits agriculteurs à la faillite, souvent en migrant vers les zones urbaines. Au cours de la période 2000-2012, 4,8 millions d'emplois à temps plein ont été perdus dans l'agriculture européenne. L'Europe a perdu un tiers de ses petites exploitations entre 2003 (12 millions d'exploitations) et 2013 (8 millions d'exploitations). Dans le même temps, les grandes exploitations agricoles possèdent de plus en plus de terres. Environ 20 % des exploitations agricoles de l'UE reçoivent 80 % des subventions agricoles de l'UE, ce qui rend la PAC illégitime pour les petits agriculteurs et les citoyens dans leur ensemble. En outre, la PAC est de plus en plus critiquée pour son impact sur le climat, car si l'agriculture industrielle est fortement soutenue, l'agriculture à petite échelle et agroécologique est souvent marginalisée. Enfin, l'absence de mécanismes suffisants de régulation des marchés et des prix a conduit le secteur agricole à détruire des emplois et à laisser la main-d'œuvre dans une situation difficile et particulièrement vulnérable.

Par conséquent, pour l'ECVC, la construction d'une nouvelle vision pour les zones rurales devrait commencer précisément par un changement radical de la vision de la politique agricole et commerciale au sein des institutions de l'UE et des États membres.

Les institutions européennes proposent souvent la technologie et l'innovation technique comme solutions à ces problèmes, cachant ainsi le fait que ces problèmes sont principalement dus à la décision politique de traiter le secteur agricole comme un secteur commercial comme les autres. En outre, ce choix est principalement motivé par la recherche du profit par des groupes transnationaux et commerciaux.

Avec le dépeuplement des zones rurales, l'impact croissant du changement climatique et l'émergence de la pandémie COVID-19, les décideurs politiques de l'UE devraient saisir l'occasion de se pencher à nouveau sur le secteur agricole, en se basant sur certains aspects clés :

Revitalisation des zones rurales et renouvellement des générations

Il faut enrayer le dépeuplement et le vieillissement de la population qui en résulte dans les zones rurales en créant des emplois agricoles et non agricoles et en augmentant l'offre de services publics, notamment dans les secteurs des transports, de la santé et de l'éducation/formation.

Créer des modèles agricoles durables à long terme pour la résilience de nos systèmes alimentaires

L'agriculture paysanne doit être développée pour augmenter le nombre de petites et moyennes exploitations dans les zones rurales et ainsi stopper le "phénomène" d'expansion des fermes industrielles. Dans les dix prochaines années, la moitié des paysans prendront leur retraite. Sans installations adéquates, les territoires ruraux se videront et l'industrialisation poursuivra son œuvre destructrice d'autonomie, de rémunération des paysans et de la planète.

La résilience de nos systèmes agricoles et alimentaires doit être soutenue par l'arrêt des politiques libérales et de la spécialisation dans des secteurs agricoles soumis à la loi des marchés internationaux et dépendant des exportations.

Nous devons développer l'autonomie des exploitations agricoles, par exemple en produisant des aliments de qualité pour le bétail à la ferme, afin de relever les défis environnementaux, économiques et sociaux actuels.

Les agriculteurs doivent avoir le contrôle de toute la chaîne de production et obtenir des prix rémunérateurs pour les produits agricoles. Les prix des produits agricoles de base ne devraient pas dépendre des prix mondiaux.

Il est nécessaire de délocaliser la production agricole pour atteindre une plus grande souveraineté alimentaire, développer la transformation à la ferme et développer les marchés locaux et les circuits de proximité. Le nombre d'infrastructures de transformation, telles que les abattoirs locaux, a été considérablement réduit, et les chaînes d'approvisionnement locales ont été abandonnées en conséquence. La valorisation des produits locaux peut donner vie à des territoires ruraux plus isolés, tels que les zones montagneuses, avec de petites structures et un meilleur contact avec les consommateurs. Faire progresser l'achat public d'aliments locaux ou agro-écologiques peut être un pas en avant pour le développement rural.

Réguler les marchés, rééquilibrer la chaîne de valeur au profit des agriculteurs et freiner la concurrence effrénée sont des mesures urgentes pour assurer un revenu décent. Dès demain, l'alimentation et l'agriculture doivent redevenir l'une des pierres angulaires et l'un des fondements des sociétés.

L'accès aux semences des agriculteurs doit être accordé et toutes les tentatives de déréglementation des OGM, y compris les nouvelles techniques génomiques, doivent être stoppées par l'application stricte de la législation européenne existante sur les OGM et l'interdiction des brevets sur les plantes et les animaux. Ces brevets sont en contradiction flagrante avec les droits des paysans et des riziculteurs tels que définis dans l'article 9 du [Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture \(TIRPAA\)](#) et dans l'article 19 de la [Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et autres travailleurs ruraux \(UNDROP\)](#).

La question de l'accès à la terre doit être résolue. Garantir un accès équitable à la terre pour les petits agriculteurs, les paysans et l'agro-écologie, grâce à l'élaboration et à la mise en

œuvre d'une directive foncière de l'UE mettant en œuvre les lignes directrices du CSA sur le régime foncier au niveau européen, et mettre fin à toutes les formes de spéculation foncière au niveau européen.

Nous devons innover pour améliorer le travail des agriculteurs et respecter les territoires : il ne s'agit pas d'une numérisation excessive, mais de l'adapter aux besoins spécifiques de chaque territoire et de la production des agriculteurs.

La PAC - deuxième pilier du développement rural

Le budget de la PAC pour le deuxième pilier doit être cohérent avec une vision de zones rurales dynamiques, prospères et durables. Les réductions budgétaires des deux piliers proposés pour la PAC de l'après 2020 sont particulièrement négatives et causeront de graves problèmes, notamment en ce qui concerne la politique de développement rural.

Le soutien aux jeunes et aux nouveaux arrivants, aux territoires défavorisés tels que les zones de montagne, à la transition agro-écologique et aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAECI) doit être renforcé si l'Europe veut atteindre les objectifs fixés dans les stratégies "de la ferme à la table" et "biodiversité", dans le cadre du Pacte vert. L'objectif de consacrer au moins 25 % des terres agricoles à l'agriculture biologique d'ici 2030 est un objectif qui doit être soutenu et accompagné de mesures visant à s'inscrire dans la durée et à modifier le modèle agricole, dans une perspective d'agriculture agro-écologique et autosuffisante. À cette fin, le soutien du deuxième pilier pour le développement rural est essentiel pour soutenir une transition à long terme, pluriannuelle et durable.

Respecter les droits des personnes vivant dans les zones rurales

La résilience et le développement des zones rurales ne peuvent se fonder uniquement sur l'aspect économique, mais aussi sur l'aspect social. Les politiques agricoles et de développement rural doivent garantir des salaires et des conditions de travail adéquats aux travailleurs ruraux, en les protégeant contre les abus et les licenciements, avec des mesures spécifiques et appropriées pour les travailleurs saisonniers, ainsi que pour les migrants déplacés ayant des problèmes de papiers ou un statut de résidence précaire.

Les agriculteurs et les habitants des zones rurales doivent être impliqués dans les décisions politiques, en améliorant la gouvernance dans les zones rurales par une plus grande consultation de la population rurale.

Changer la politique commerciale européenne

Une nouvelle vision pour les zones rurales devrait inclure une nouvelle politique commerciale pour les produits agricoles, y compris la renégociation des règles de l'OMC et l'exclusion des accords commerciaux qui ne respectent pas les droits des agriculteurs. Le commerce agricole doit être repensé dans le contexte d'une délocalisation sociale et environnementale de la production agricole, sans laquelle la délocalisation durable de la production ne sera pas possible.

Changer la politique de la concurrence

Des mécanismes doivent être mis en place pour protéger les revenus des agriculteurs par le biais de la politique de concurrence. Affirmer le statut d'exception de l'agriculture dans ce

domaine et prévenir les distorsions de concurrence par l'importation de produits agricoles à des prix qui sont mortels pour les revenus des producteurs. Il est nécessaire de renforcer *leur position dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire et de développer de véritables organisations de producteurs pour la gestion de l'offre.*

ECVC Septembre 2020